

AUDREY I.

Psychologue contractuel de classe normale  
Ville de Nice (Nice)



### **Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?**

En tant que psychologue clinicienne, au sein de la Maison d'accueil des victimes de la ville de Nice, mes missions sont les suivantes : accueillir et orienter avec empathie les victimes reçues au sein de la structure et assurer un suivi psychologique particulier des personnes en situation de grande fragilité.

Dans ce cadre, je mène des entretiens en individuel ou en binôme (avec des juristes, médiateurs sociaux, équipe de prévention...) afin de proposer l'orientation adaptée aux demandes et besoins des personnes, de les informer de leurs droits et démarches, et les soutenir dans l'après-coup d'une agression ou d'un accident. Je peux également proposer et animer des temps collectifs de type groupe de parole ou ateliers.

Je participe également à l'élaboration et la rédaction de projets en lien avec l'accueil des victimes et la prévention auprès du public reçu ainsi que de nos partenaires tels que les policiers municipaux, les chauffeurs de bus, l'éducation nationale (auprès des primaires notamment).

Enfin, j'interviens en soutien auprès des équipes et de la direction dans l'analyse des situations reçues sur le service et l'évolution de nos missions et projets de service.

### **COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?**

J'occupe ce poste depuis le 1er mars 2018, après avoir exercé deux ans au sein de deux autres services de la ville de Nice : un espace de rencontre parents-enfants et un accueil de jour pour les femmes victimes de violences conjugales. En parallèle, je réalise des vacations depuis un an et demi pour une association afin d'assurer le suivi psychologique des auteurs de violences conjugales et / ou sexuelles soumis à une injonction ou obligation de soin.

Auparavant j'ai occupé pendant six mois un poste de psychologue au sein du CIDFF06 et des postes de juriste saisonnier au sein du service d'aide aux victimes de la ville de Nice (devenu ensuite la Maison d'accueil des victimes où j'occupe mon poste actuel) durant deux étés.

Je pense être parvenue à occuper ce poste et ces responsabilités grâce à mon parcours universitaire atypique qui semble largement apprécié par ma direction, à savoir une spécialisation en criminologie, par un double parcours en droit et psychologie. (Licence de Droit à Nice, Master et D.U de Criminologie à Pau, Licence de Psychologie à Nice, Master I de Psycho-criminologie à Rennes et Master II de Psychopathologie interculturelle à Nice). Je pense également que mes nombreux stages ont été un atout important dans mes candidatures pour des postes, ayant réalisé des stages dans des lieux de privation de liberté (maison d'arrêt, service de psychiatrie fermé, centre de rétention administrative), et auprès de publics spécifiquement exposés aux violences et à la justice en tant que victimes ou auteurs (prostitution et traite des êtres humains, condamnés à des mesures de soins suite à des violences, enfants et parents dans le cadre de la prévention et la protection de l'enfance, étrangers, adultes et enfants).

### **Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?**

Le Master de Criminologie et droit(s) des victimes ainsi que le Diplôme Universitaire de Sciences criminelles de l'université de Pau m'ont apporté une connaissance approfondie du système judiciaire notamment en matière pénale et sur le plan de l'indemnisation civile, du parcours de l'aide aux victimes, des expertises psychologiques et psychiatriques et la question des violences conjugales en particulier. Cela me permet aujourd'hui d'appréhender l'accueil des victimes et des auteurs, en tant que psychologue, avec un double regard : clinique et juridique. Cela constitue un atout pour prendre la mesure des enjeux auxquels ils sont confrontés au cours de leur parcours judiciaire, clarifier les termes employés, communiquer avec les partenaires en pouvant adapter mon langage à mes interlocuteurs (connaissance des termes juridiques, psychiatriques, cliniques).

La formation en Droit est un atout important également concernant les missions annexes à mon activité de psychologue en terme de rédaction (de projets, d'attestations, d'informations préoccupantes), la formation de psychologue n'axant pas beaucoup sur les écrits. La formation en Droit m'a permis également de développer une rigueur et un raisonnement logique, construit, argumenté qui sont utiles au quotidien dans les échanges professionnels et institutionnels ainsi que dans les écrits. En particulier, le Master de Criminologie ouvre à un esprit d'analyse et de critique qui m'ont permis d'envisager la poursuite de ma formation en psychologie, en intégrant directement la Licence 2. Même s'il a ensuite été nécessaire de déconstruire certains raisonnements juridiques pour construire une posture clinique afin d'exercer en tant que psychologue clinicienne, spécialisée en criminologie et non plus comme juriste de l'aide aux victimes.

De plus, je garde un excellent souvenir de mes deux années de Master à Pau, tant du point de vu des apprentissages, que des rencontres avec les professeurs, intervenants professionnels et étudiants. Ce furent des années enrichissantes sur le plan professionnel et personnel en nous permettant également de nous impliquer dans des activités associatives (genepi, Thyma...).